# BUREAU DE SANTE.

## Mariages, Naissances, Décès

### Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Walter Baptiste à Alma Trépagnier, Edw. J. Hannahan à Wilhelmina L. Van Vrancken, Peter Shepard à Clara Barber, Antoine Leitz à Mary Ida Jennison, Paul Duris à Veronica Nosacka, Joseph J. Nosacka à Pauline Grunick, Lewis King à Sadie E. Williams, John Coge à Lanvenia Joseph, Baptiste Bouchou à Elizabeth O'Neil, Wm Duncan à Dora Mangin, Andrew R. Bezou à Lydia M. Bouligny, Albert J. Vogel à Thérèsa A. Schmidt.

NAISSANCES.

Mmes John A. Fischer, une fille; Wm Robinson, un garçon; Jas F Garber, un garçon; Rodolphe J. Derbes Jr, un garçon; Baptiste Souquet, un garçon; Maxand Davidson, un garçon.

DECES

Alice Riehl 33 ans, Hotel Dieu; C. L. Cook, 5 mois, 1387 Adam; Robt. W. Simmons 78 ans, 1557 Henry Clay Ave; Elizabeth Klebs, 50 ans, 1131 Magasin; Wm J. Hennessey, — ans, 2307 Tchoupitoulas; Eugène Lussan, 68 ans, 622 Français; Laurence Stucke, 40 ans, 610 N. Galvez; Paul Robelot, 63 ans, N. O. Sanitarium; Pendleton Carter Jr, 49 ans, 631 Bolivar; John Thomas, 45 ans, Lafon Home; John Richard, 72 ans, Lafon Home; Nicolo Grisani, 3 mois 1001 Hôpital; Will Jones, 30 ans, Hôpital de Charité; John Q. Adam, 48 ans, 2235 S. Liberté; Mary Henderson, 1 jour, 1024 Vallett; Hester Rose, 28 ans, 900 Léonidas; Maria A. Rizzo, 64 ans, Chicago. Fils; Mme Albert Joy, 27 ans, 624 rue Hôpital.

# TRIBUNAUX.

## COUR CIVILE DE DISTRICT.

Mme Patrick McGuire, née Belle Alford, vs Patrick McGuire, demande de divorce.

Wm S. Garvey vs James M. Conner, procès exécutif de $3,830.

Demande d'émancipation:
Anna Rappold.

J. Thompson & Bros vs Chas P. Coates, réclamation de $180.

Geo. A. Weydig vs Jos. P. Martinez, action en dommages de $2,500.

Joe Gottlieb vs Canal-Louisiana Bank & Trust Co., mandamus.

Ernest A. Carrere vs. Wm. F. Stock—Réclamations de $300. sur des billets,

Ronnis Bro. Bag Co. vs. Frédérick Leyland Co.—action en dommages de $4,092,50.

Successions ouvertes:
Fred Brackman, Heinson Graf Sr., Caroline Levy, Madeleine Kern, Magdeleine Wolff.

## DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions:
Frank J. Doyle, actes de violence; Chas O'Neal, homicide; Oscar Ramsey, attaque et tentative de vol; Emile J. Heno, blessure.

Condamnations:
G. Di Carlo, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours de prison; Jno Brown, larcin, 60 jours de prison.

Trouvé coupable:
Wm C. Purcell, violation de l'acte 6 1899.

Affaire abandonnée:
Joséphine Durand, larcin.

Acquittées:
Winnie Bonafon, actes de violence; Charles Holmes, alias Cummings, Régina Baptiste, larcin.

Envoyé devant la Cour Criminelle:
Hy Hines, attaque et blessure.

# FAITS DIVERS.

## Fini le beau temps.

La température estivale dont nous étions favorisés depuis quelques jours, vient de subir une baisse rapide causée par les troubles atmosphériques qui se sont déchaînés, hier, sur tous les Etats du Centre. Un âpre vent du nord a soufflé toute la journée sur notre ville faisant brusquement baisser le thermomètre de plus de vingt degrés.

Suivant les prédictions du Bureau météorologique la température sera ce matin de 45 degrés à la Nouvelle-Orléans, température qui, sans être encore très basse, n'en sera pas moins désagréable comparée aux 80 degrés dont nous jouissions au commencement de la semaine.

Des signaux de tempête ont été hissés sur toute la côte de l'Atlantique et du Golfe, de New York au Texas; seule, l'extrémité méridionale de la Floride restera à l'abri du mauvais temps.

Dans le courant de la matinée, la station météorologique de notre ville a reçu de Washington le télégramme suivant:

"Washington, 29 janvier 1909.

"Toutes les stations, de New-York à Corpus Christi, à l'exception de celles du sud de la Floride, ont reçu l'ordre de hisser des signaux d'ouragan.

"Un violent ouragan fait rage sur l'Illinois, s'avançant rapidement vers l'Est."

## La protection des alligators.

A la requête d'un grand nombre de pêcheurs et de chasseurs la Commission du Gibier demandera au Conseil de Ville de voter une ordonnance interdisant d'attraper, de tuer ou d'expédier des alligators dans la paroisse d'Orléans.

Le nombre des rats musqués augmente dans des proportions incroyables, et ces animaux en creusant des trous dans les levées en rendent l'entretien dispendieux et représentent en outre une source constante de danger lorsque les eaux atteignent un niveau élevé.

Il a été constaté par toutes les personnes au courant de la question que les rats musqués augmentent en proportion directe de la diminution des alligators, et la commission estime qu'il est temps de prendre des mesures efficaces pour assurer la conservation de ce saurien.

Des milliers de jeunes alligators sont expédiés chaque année de la Nouvelle Orléans, et l'ordonnance projetée vise aussi à mettre fin à ce commerce. Le règlement qui sera soumis, au vote du Conseil de Ville est le suivant:

Article 1er— Qu'il soit ordonné par le Conseil de Ville de la Nouvelle-Orléans, agissant pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, assemblé en session régulière: Qu'il est illégal pour toute personne de tuer un alligator dans la paroisse d'Orléans à n'importe quel moment de l'année.

Article 2 — Qu'il soit en outre ordonné, etc.; Qu'il est illégal pour toutes personnes ou associations d'avoir en leur possession des alligators à n'importe qu'elle période de l'année.

Les articles 3 et 4 visent à interdire l'expédition hors de la paroisse d'Orléans des alligators grands ou petits.

L'article 5 est le suivant:

"Toutes personnes ou associations reconnues coupables d'avoir contrevenu aux articles de cette ordonnance seront passibles d'une amende ne pouvant être de moins de 10 dollars ou de plus de 50 dollars, et à défaut du paiement de l'amende d'une détention dans la prison de paroisse ne pouvant excéder trois mois."

## L'inspection des citernes.

Les cinquante agents de police qui ont reçu l'ordre de se tenir ce matin à la disposition du Bureau de Santé, ont été choisis hier par l'Inspecteur O'Connor. Ces agents seront chargés par le Dr W. T. O'Reilly, président du Bureau, de veiller à la mise en vigueur du réglement ordonnant que les citernes soient munies d'un grillage métallique.

Six hommes ont été choisis dans chaque précinct pour accomplir cette tournée d'inspection qui commencera lundi, 1er février.

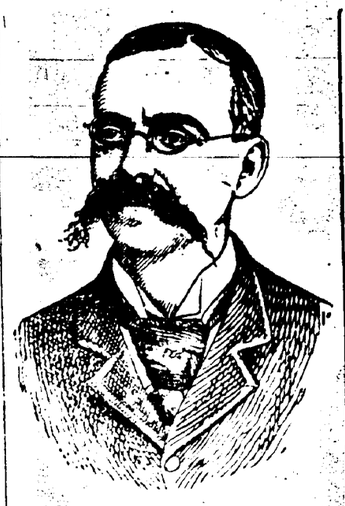

M. JAMES M. AUGUSTIN.

## NOCES D'ARGENT.

Il y a vingt-cinq ans aujourd'hui, que notre sympathique confrère, M. James M. Augustin, s'est marié; il est donc de circonstance de lui envoyer nos félicitations et nos vœux les meilleurs.

M. Augustin a épousé Mlle Cora Chapotin, et c'est à l'église de Notre-Dame de Bon-Secours que la bénédiction nuptiale a été donnée aux deux jeunes gens par le Rév. Lamy.

Heureuse a été cette union, car elle a valu à l'un comme à l'autre des conjoints toutes les joies du nid familial. Ils ont vu naître dans le foyer qu'ils s'étaient créé, enfants et petits enfants qui devaient en devenir les rayons et la chanson; et il y a huit jours à peine, M. Augustin, pour lequel l'art d'être grand-père n'a plus de secrets, tenait le dernier venu dans la famille, le petit Walter Taillant, sur les fonts baptismaux.

M. Augustin appartient à la race chérie des dieux, *cara deum soboles*; tout le monde l'aime, disons-le bien bas, pour que ça ne lui attire aucun ennui, lui qui n'en eut jamais.

M. Augustin est de la carrière; il est journaliste, et des meilleurs. Il y a bientôt trente-six ans qu'il tient la plume, le ciselet, devrions-nous dire, car ses articles sont des joyaux. Ses confrères l'appellent affectueusement *Jimmy*, tant ils se sentent à l'aise avec lui.

Nous ne saurions dire si l'excellent homme qui, depuis tant de temps travaille, a suffisamment amassé pour mettre ses vieux ans à l'abri de la gêne; mais ce qui est absolument certain, c'est qu'il a parfaitement élevé ses enfants, et que dans son *home* fleurit le bonheur.

## Arrestation d'un tapageur.

Vendredi matin, vers une heure, la police du deuxième precinct était avisée par téléphone, qu'un individu avait pénétré dans le domicile de Mme Grace Armbruster, au No. 522 Avenue Howard, qu'il y faisait du tapage et qu'il refusait d'en sortir malgré les pressantes sollicitations des gens de la maison. Les agents Fernandez, Burns et McGivney furent délégués sur les lieux, où ils arrivèrent à temps pour cueillir un jeune homme, du nom de Walter O'Leary, disant être âgé de 19 ans, et habiter au No. 923 rue Magasin.

Mme Armbruster a déclaré que ce n'était pas la première fois que cet individu s'introduisait chez elle, mais que voulant éviter des ennuis elle n'avait jamais jugé à propos d'en notifier la police. Cette fois-ci cependant elle a perdu patience et sur le refus du jeune homme de se retirer, elle a fait appeler les agents. Ceux-ci ont écroué O'Leary sous l'accusation d'avoir troublé la paix et employé un langage obscène.

## Sheffield e Frigerio plaident en appel.

R. M. Sheffield et Piscide Frigerio, les deux bookmakers condamnés, ces jours derniers par le juge Chrétien pour avoir violé la loi Locke qui interdit les paris sur les courses de chevaux, ont déposé une instance en appel devant la cour suprême de l'Etat.

A la requête des avocats des deux bookmakers le juge Chrétien a suspendu, hier matin, l'exécution de la sentence en attendant la décision de la cour suprême.

## Cole est condamné à deux ans de pénitencier.

George F. Cole, le jeune employé de la maison I. L. Lyons et Cie, qui avait présenté un faux chèque de 3,000 dollars à la Banque Hibernia, ces jours derniers, avec l'intention d'empocher l'argent et de s'enfuir dans l'Amérique Centrale, a été condamné, hier, par le juge Baker, de la cour criminelle, à deux ans de pénitencier. Cole avait plaidé coupable.

Le juge en infligeant le minimum de la peine a pris en considération la jeunesse du coupable et le fait qu'il appartient à une famille très honorable.

## Service interrompu.

Le vent a renversé un énorme poteau situé à l'angle des rues Canal et Olympia, hier matin vers dix heures et demie. En tombant le poteau s'est pris dans les fils électriques de la N. O. Railways Co. Le service des cars a été interrompu pendant plus d'une heure.

## VOL.

Entre quatre et six heures, hier matin, un voleur s'est introduit dans la demeure de M. Robert Ewing rue Carondelet 2009 et en a emporté des vêtements.


## DOULEURS D'ECZEMA INDESCRIPTIBLES

Tout le Corps une Masse d'Humeur au Vif, Torturante — Cheveux Tombaient et Oreilles Semblaient Prêtes à Tomber —Linge Collait à la Chair Crue—Désirait la Mort tant Elle Souffrait.

CAS SEMBLAIT DESESPÉRÉ MAIS CUTICURA LA GUÉRIT

"Il n'y a pas de mots qui puissent décrire le terrible eczéma dont j'ai souffert. Il se déclara sur la tête et s'étendit au point de me couvrir tout le corps. J'étais presque une masse solide de plaies de la tête aux pieds. J'avais plutôt l'air d'un morceau de bœuf cru que d'un être humain. Il ne me semblait plus possible d'endurer les douleurs que j'avais. Le sang et le pus coulaient de la grande plaie que j'avais sur la tête, de dessous mes ongles, et de presque tout mon corps. Mes oreilles avaient des croûtes et étaient si enflées que je craignais les voir se détacher de la tête. Je perdais tous mes cheveux. Je ne pouvais pas m'asseoir, parce que mon linge se collait à ma chair crue et saignante, me faisant pleurer de douleur. Le médecin de la famille faisait tout ce qu'il pouvait, mais je ne faisais qu'empirer. J'étais dans un état épouvantable. Je ne croyais pas pouvoir vivre et je désirais que la mort vint mettre un terme à mes souffrances.

"Me voyant ainsi, ma belle-mère me supplia d'essayer les Remèdes Cuticura. J'y consentis, bien que n'ayant aucun espoir de guérison. Mais oh! quel bienheureux soulagement j'éprouvai après l'application de l'Onguent Cuticura. Il rafraîchit la chair qui saignait et démangeait et me procura mon premier sommeil véritable depuis des semaines. Il faisait l'effet de la glace sur une langue brûlante. Je me baignais dans de l'eau chaude avec du Savon Cuticura, puis j'appliquais copieusement l'Onguent. Je pris aussi le Résolutif Cuticura pour le sang. Au bout de très peu de temps les plaies ne suppuraient plus, la chair se cicatrisait, et je sentais que j'allais guérir. Mes cheveux commencèrent à pousser, et en très peu de temps je fus complètement guérie. Je ne puis pas assez louer Cuticura. Je voudrais pouvoir dire à tous ceux qui ont un eczéma de se servir de Cuticura. Ma condition était si horrible que ce qui m'a guérie ne peut manquer de guérir qui que ce soit de cette affreuse maladie. Que ceux qui douteront de ce qui est dit dans cette lettre m'écrivent. Mme Wm. Hunt, 135 Rue Thomas, Newark, N J., 28 Sept. 1908."

Les Remèdes Cuticura sont vendus dans le monde entier. Potter Drug & Chem. Corp., Seuls Props., 135 Columbus Ave., Boston, Mass.

Livret Cuticura, expédié gratis, dit tout ce que vous devez savoir au sujet des Maladies de la Peau, du Cuir Chevelu et des Cheveux.


## Condamnation d'Harry O'Dell.

Harry O'Dell reconnu coupable de coups et blessures dans l'intention de commettre un vol a comparu hier matin devant le juge Baker, de la Cour Criminelle, pour entendre le prononcé de sa sentence.

Après un éloquent plaidoyer de l'avocat Girault Farrar, faisant appel à la clémence de la Cour, le juge Baker a condamné O'Dell à sept ans de travaux forcés.


Un Seul "BROMO QUININE" C'est le BROMO QUININE LAXATIF. Cherchez la signature de E. W. GROVE. En usage dans le Monde entier pour la Guérison d'un Rhume en Un Jour. 25c.


## Une bonne capture.

Le sergent de police Strobel, de la station centrale, a opéré, hier après-midi, une excellente capture en la personne d'Horace François, alias Levi, un nègre qui, croit-on, a à son parsif de nombreux cambriolages.

Il n'y a pas longtemps que François a été relaxé du pénitencier d'Evansville, Ind., où il purgeait une condamnation pour vol. Jugeant que le climat du Nord ne lui convenait pas François a établi ses pénates à la Nouvelle-Orléans.

Sa présence dans notre ville a coïncidé avec divers cambriolages, et le chef des détectives Reynolds est persuadé qu'il ne sera nullement difficile de relever les preuves de sa culpabilité.

L'identité de François a été positivement établie grâce à l'application du système Bertillon.

MESSE DE REQUIEM.

Une messe sera dite pour le repos de l'âme de feu Mme JEAN BORDES, à l'église des Jésuites, rue Baronne, lundi, le 1er février 1909, à huit heures du matin. Les parents, amis et connaissances sont respectueusement invités à y assister.

De la part de son époux et de sa famille.
30 jan—2f


JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres

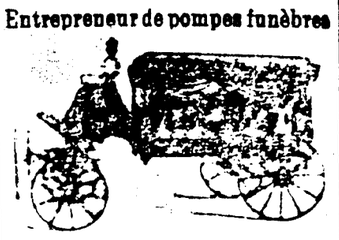

No 823 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1042.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.
F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue Rd Remparts
PHONE { HEMLOCK..... 408

PHONE HEMLOCK 282.
EMILE LABAT
(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray)
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1308 AVENUE NORD REMPARTS
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an


## AMUSEMENTS


TULANE CE SOIR 8:15 Mat. Samedi à 2
PRIX: Soirs et Samedi matinée 25c, 75c, 1.00, 1.50
CHAS. FROHMAN Présente
FRANCIS WILSON
Dans son Succès d'Hilarité
WHEN KNIGHTS WERE BOLD
Semaine Prochaine—THE MAN OF THE HOUR.
26 jan—5f

Orpheum THEATRE Phone M. 333
VAUDEVILLE AVANCE
CIRQUE MINIATURE DE PAUL SANDOR.
THE OPERATOR.
CAPT. GEORGE STEWART.
REDFORD & WINCHESTER.
McPHEE & HILL.
BILLIE SCOTT BLACKBURN
DUO FERNANDE MAY.
KINODROME.
26 jan—5f


## AVIS SPECIAUX.

### Prix des Voitures de Louage

A partir du 1er Février 1909, le prix des voitures de louage à la Nouvelle-Orléans sera comme suit:

| | |
|---|---|
| Voitures pour Enterrement | $5 00 |
| " de Mariage (jusqu'à 9 heures P. M.) | 5 00 |
| " de Mariage (après 9 heures P. M.) | 6 00 |
| " pour Réception jusqu'à 9 heures P. M. | 5 00 |
| " pour Réception après 9 heures P. M. | 6 00 |
| " pour les Courses | 5 00 |
| " " Théâtre | 5 00 |
| " " (souper après) | 6 00 |
| " " aller au dépôt des chemins de fer (pas moins de) | 2 00 |
| " " Bals | 6 00 |
| " " Visiter—promenades, shopping, etc. | 5 00 |
| " " Bal de Momus compris la parade | 10 00 |
| " " Bal de Rex non compris la parade | 10 00 |
| " " Bal de Comus compris la parade | 15 00 |
| " " Rex | 15 00 |
| " " Parade de Rex (dans la journée) | 8 00 |

Les taux ci-dessus s'appliquent à toutes voitures attelées de deux chevaux.

Les voitures attelées d'un seul cheval, seront $1 00 de moins. 28jan—4f

Nous désirons informer nos CLIENTS et le PUBLIC que les affaires et l'état de la "SOUTHERN INSURANCE COMPANY" n'affectent d'aucune façon notre maison, et que toutes les polices émises par nous sont en plein cours et plein effet et ENTIÈREMENT GARANTIES.
GODCHAUX & MIOTON, Limited.
626 RUE COMMUNE.
23 jan—1 sem

### CONSULAT DE FRANCE

Godchaux Building, 306-07

Bureaux ouverts au public de 9 heures à 2 heures.

### AVIS.

Renseignements demandés sur:
Mademoiselle Taragnet.
Madame Lasbennes.
Recherché dans un intérêt de famille:
Eugène Bouleis (Vacherie, Sainte-Jeanne).
Isidore Leroux.
M. et Mme Rifard ou Riford.
Charles Arrouy, (de Montégut-Arros.)
Mme Adèle Fossey née Parrant,
Documents à remettre à:
Jean Marie Antoine Lassalle.
Ernest Eugène Rannou.
Pierre Auguste Castex.
Joseph Henri Mauté.
oct—1905

## Un côtre du Service Douanier viendra à la Nouvelle-Orléans.

Le directeur de la Poste, M. Thomas J. Woodward, qui ces jours derniers avait été avisé qu'aucun navire de guerre n'était disponible pour visiter la Nouvelle-Orléans à l'époque du Carnaval, a reçu hier une lettre du secrétaire Cortelyou l'informant que le côtre douanier "Windsor", actuellement en station à Galveston, serait envoyé dans notre port pendant les fêtes du Mardi Gras.

La canonnière "Oleander" avait été désignée pour participer aux fêtes du Carnaval, mais des réparations urgentes ont nécessité sa mise en chantier et elle ne sera pas prête pour l'époque fixée.

## AMUSEMENTS


Crescent TOUS LES JOURS MATS. Mar. Jeudi Sam.
PRIX: Soirs.....15c, 25c, 50c, 75c Matinées.....15c, 25c, 35c
Ne Manquez pas la Comédie de Collège de George Ade
JUST OUT OF COLLEGE
Successeur de THE COLLEGE WIDOW
Semaine Proch. M. REAY AND MACK
26 jan—5f

GREENWALL THEATRE.
Henry Greenwall, Directeur.
"THE BEHMAN SHOW".
Dim. Mat. 31 Jan., Harry Bryant's Burlesquers.

10c--SHUBERT Spectacle Continue de 12:30 à 10:30 p. m. Chaque Jour.
Grand Divertissement de Tableaux
—DE—
O. T. CRAWFORD.
Changement de Tableaux les Dimanches et Jeudis.
Chaque Représentation dure Plus d'une heure.

RAFRAICHI A L'AIR GLACE
BLANEY'S LYRIC THEATRE
Où le public se rend cette saison.
TELEPHONEZ MAIN 166.

For Her Children's Sake
Présentant les Artistes de la Saison.

TOUS LES SOIRS.
Matinées Dim., Lun., Ven. et Sam. à 2.
PRIX: Soirs.....10, 20, 30 et 50c Matinées.....10, 20 et 30c


## PETITES ANNONCES.


On demande à louer—Un cottage simple avec 6 chambres, galerie de côté grande cour et beaucoup d'air. Réponse 1426 Dauphine. 30jan—

SALLE DE BILLARDS
—DE—
MILLER
Parties entre Experts Tous les Soirs.
Tables nombreuses et les plus modernes aux Etats-Unis. Un établissement parfaitement tenu et des mieux fréquentés à la Nlle-Orléans.
116 Rue Royale; 117 Passage de la Bourse, près Canal.
J. MILLER, Propriétaire.

Les Repas Que Votre Mère Apprêtait, étaient exactement ceux que vous trouverez au Restaurant et dans la Salle à Manger sur le Plan Américain du NOUVEL HOTEL ST-CHARLES. Aucune ville au Monde n'a accès aux marchés comme la Nouvelle-Orléans, et aucun Hôtel dans le Pays ne tire profit et ne sert de tout ce qui se trouve dans les marchés du Monde entier, comme le fait le NOUVEL HOTEL ST-CHARLES. Nous servons de tout ce qui est en vente et le faisons entre comme vous le désirez.

Nous accordons une attention spéciale aux repas après les parties de théâtre et aux Déjeuners et Dîners de Noces. Musique de 12 à 2 p. m. et de 6 à 11:30 p. m. Notre Jardin de Palmiers, l'endroit où l'on peut le mieux se reposer, et unique en son genre au Sud est à votre disposition.


revenir d'un air amusé et intéressé.

—Devinez, fit-il à voix basse, qui nous fait l'honneur de voyager dans le même train que nous? Un haut personnage incognito?

—Le roi d'Italie?

—Non. Cet incognito-là serait vite dévoilé. Cherchez mieux!

—Quel pays? hasarda M. Mitre d'une voix faible. Angleterre? Allemagne?

—Vous brûlez.

—Russie? jeta madame Seymour.

—Vous avez deviné; le grand-duc Lazare, à qui vous le savez, le parti révolutionnaire a déclaré une guerre à mort.

—Souhaitons alors qu'une bombe n'éclate pas tout à l'heure, fit madame Seymour avec philosophie.

Jeanne ne s'associa pas à la gaîté peu enthousiaste que provoqua ce vœu.

La perspectivce de sauter n'avait rien d'agréable et un déraillement à toute vitesse présentait peu de charme. Jeanne, malgré, elle pâlit.

L'obsession de la bossue s'allia à elle à l'idée de ce grand de la terre, dont, où qu'il allât, l'existence était menacée, traquée, et qui, cependant, comme tout le monde, s'asseyait à une table de restaurant en plein air, fumait son cigare dans la rue.

—Montrez-le moi, je voudrais le voir!

—C'est facile dit Le Chars, car, pour se faire moins remarquer, il n'est pas gardé, ostensiblement du moins, et voyage seul dans un wagon salon. N'ayez pas l'air de le reconnaître. Donnez un coup d'œil quelconque en passant.

Jeanne suivit son mari; d'un léger frôlement du coude il lui désigna, après quelques pas un compartiment où était étendu dans un fauteuil un homme de haute taille, maigre, avec un nez courbe et des yeux aigus; sa barbe rousse était teinte et ses pommettes saillantes. Un journal qu'il ne lisait pas reposait sur ses genoux, et, à ses pieds, un dogue énorme, fauve et musclé, aux yeux ouverts, aux terribles crocs, semblait monter la garde.

Jeanne, pensive, regagna sa place. Le soupçon que la bossue pouvait, devait être madame Berty,—un nom d'emprunt évidemment,—l'idée que sa présence se rattachait peut-être à celle du grand-duc, une appréhension confuse devant quelque chose qu'elle ne comprenait pas, mais qu'elle soupçonnait, l'étreignaient.

Pourtant elle se domina.

Une heure après, un garçon en livrée de la Compagnie des wagons-lits vint annoncer aux voyageurs disséminés dans le train que le déjeuner était servi.

M. Mitre seul n'avait pas faim. Il insista pour que ses compagnons de route et la fille allassent au wagon-restaurant; tout au plus prendrait-il une tasse de consommé si une de ces dames voulait bien la lui apporter.

Jeanne s'en chargea.

Quand M. Mitre eut bu quelques gorgées et que le garçon eut remporté la tasse et le plateau de métal, elle le suivit.

En passant devant le compartiment où se tenait tout à l'heure la bossue, elle vit que madame Berty—ou la pseudo-madame Berty—demeurait dans son coin, songeuse, sans se soucier du repas.

Obéissant à une impulsion plus forte que sa volonté, Jeanne, si maîtresse d'elle d'habitude, pénétra dans la cabine et dit en saluant:

—Madame, pardonnez moi si je me trompe, mais vous ressemblez tellement à une personne que j'ai connue.....

La bossue la regarda et dit avec une extrême politesse:

—Il doit y avoir erreur, madame, car, moi, je ne vous ai jamais vue.

—En êtes-vous bien sûre, un soir, rue Raynouard, à Paris? .... Il y a dix ans. Je vous ai dit un mot qui devait m'assurer votre bon accueil.....

—Et ce mot était?.... Excusez-moi ma curiosité.....

—"Veresino."

—"Veresino?".... A quelle langue est-ce que cela peut appartenir? Le mot ne me dit rien. Vous vous trompez, madame.

En affirmant cela, un éclair d'impatience étrange brilla dans ses yeux, une expression particulière passa sur son visage, que Jeanne reconnut. Elle était sûre maintenant; elle appuya:

—Vous vous appeliez dans ce temps-là madame Berty.

—Madame je vous répète que je ne vous connais point. Votre insistance me désoblige et me force à vous prier de vous retirer.

Ce disant, elle se levait.

—Ecoutez-moi, dit Jeanne avec feu, si vous saviez combien j'ai aimé notre amie Véra..... Vous vous troublez! Ah je savais bien qu'à ce nom-là vous seriez émue.... Vit-elle encore? Où est-elle? Rassurez-moi! Voilà dix ans que je déplore sa perte.....

—Madame, dit la la bossue avec une fermeté presque dure, vous m'importunez.

—Non, fit Jeanne chaleureusement, votre regard vous a trahie .... Comprenez donc, je ne veux rien d'importun ni d'indiscret; je respecte vos secrets. Je vous supplie seulement de me dire: Véra existe-t-elle encore?

—Oui. Et maintenant laissez-moi. Vous me perdriez et vous vous perdriez inutilement. Véra vit. Si elle croit devoir se manifester à vous, elle le fera. Ne touchez pas au tranchant du destin; laissez moi.

Jeanne, dominée par ce ton de commandement, se retira.

Cinq minutes après, en face de Mme Seymour et de Maurice, assise à une petite table du restaurant, elle servait aux enfants du rizotto à la milanaise, quand l'écho de deux pétards, ou de deux détonations, brusquement retentit.

Les voyageurs se regardèrent; tout à coup, blanc comme un linge, un homme vacillant poussa la porte battante du wagon-restaurant: c'était M. Mitre.

—Au secours! cria-t-il, venez vite! On a assassiné le grand-duc!

Des voyageurs, de robustes Anglais, de gros Allemands, de sveltes Italiens, Maurice Le Chars, les garçons s'élancèrent. En arrivant devant le wagon-salon, on vit un homme tout couvert de sang et un grand chien qui, sa cervelle en lambeaux râlait.

Deux hommes s'étaient précipités aux genoux du blessé et, avec un bouleversement presque convulsif, répétaient:

—Monseigneur! Monseigneur

—Un médecin! appela l'un d'eux. Y a-t-il un médecin ici?

Jeanne, en courant, avait remarqué que le compartiment où se tenait tout à l'heure Mme Berty était vide. Par contre, la portière du wagon-salon donnant sur la voie était ouverte.

Elle n'en sut pas davantage. Sur les ordres des deux hommes attachés à la personne du grand-duc Lazare, on barrait le couloir, on soustrayait le blessé à la vue du public.

Une demi-heure après, on entrait dans une gare. Des carabiniers se plaçaient aux portières. On faisait descendre pour les interroger tous les voyageurs. On fouillait chaque wagon.

Grâce à leur qualité et à la façon dont ils répondirent de leurs compagnons, les Le Chars, avec madame Seymour, M. Mitre, les enfants et la Louise, purent reprendre, trois heures après, un train omnibus pour Milan.

Madame Berty, la bossue, avait disparu. On avait télégraphié en tous sens son signalement. En tous cas, elle n'était ni tombée sur la voie ni écrasée, comme Jeanne en avait eu le soupçon.

Elle s'était comme fondue, dissipée dans l'air. Le grand duc, ayant repris connaissance, avait raconté la tentative de meurtre

Dès que cette femme avait ouvert la porte, son dogue lui avait sauté à la gorge. Froidement, et bien qu'ensanglantée, elle lui avait fait sauter le crâne d'un coup de revolver; d'un second coup elle blessait grièvement le grand-duc, et avec une agilité que son infirmité n'aurait jamais permis de supposer, profitant de ce que le train, sur la voie en réparation, ralentissait elle avait ouvert la portière et sauté sur la voie.

Ces détails, qu'à titre officiel Maurice Le Chars connut de la bouche des magistrats accourus pour l'enquête, ne rendirent pas bien folâtre la reprise de leur voyage, déjà mélancolique. M. Mitre, après ces émotions, crachait le sang.

Et Jeanne, résolue à garder le silence sur ce qu'elle savait, songeait qu'il était heureux que personne ne l'eût vue, parlant à la meurtrière, trois minutes avant l'attentat.

Une horreur faisait vibrer ses nerfs. Et la pensée que Véra Nespof vivait, l'emplissait d'espoir et de malaise. Car comment vivait elle, et était-ce pour des œuvres de sang atroces comme celle-ci?

Le train cependant les emportait vers Milan, et de Milan vers Paris.

V

TOT OU TARD, LA VÉRITÉ SORT DU PUITS

On attendait les Le Chars au château de la Roche-Torte.

Ils arriveraient de Paris, par le train du soir, et descendraient à Fontainebleau où le landau irait les chercher.

Madame de Morailles avait annoncé au déjeuner l'intention d'aller à leur rencontre.

—Est-ce bien raisonnable? avait répondu le marquis. Le trajet est long, et vous êtes si fatiguée. Le docteur Marane vous grondera.

Elle avait souri:

A continuer